

République Française

Département
de la Haute-Savoie



74200

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 27 février 2015

20h00
en Mairie de La Vernaz

Nombre de conseillers municipaux en service: 11

Nombre de conseillers municipaux présents en séance: 10

Présents: CETTOUR-CAVE Laëtitia, FIGUREAU Marie-Laure, GARIN Jacqueline, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE-LONGET Yves, HENNEBIQUE Sylvie, LABAR Philippe, PETITE Virginie, REQUET Christophe.

Absents / Excusés: Morel Alain

Secrétaires de séance: Petite Virginie et Labar Philippe

► **Délibération pour le lancement de l'appel d'offre pour les travaux de réfection de la toiture de l'église:**

Mme le maire informe le conseil de l'avancée des travaux. La réception des travaux se déroulera le 02 mars 2015 à 11h. Les phases 3 et 4 ainsi que la réfection de la base du clocher vont donc être entreprises. Le dossier présenté par la société d'Ar Jhil prévoit un montant des travaux estimé à 104 060 € HT.

Le conseil municipal délibère et approuve le lancement de l'appel d'offre.

► **Proposition achat de terrain parcelle « Roc du Cey » par TDF:**

La commune loue une parcelle au lieu-dit le « Roc du Cey » à l'organisme TDF (antennes relais TV et téléphone) sur la parcelle N°1765 section A. Une proposition d'achat a été faite pour ce terrain (45 000 € pour 199m²) sans changement de statuts fonciers ni de sa fonction par cet organisme.

Le conseil délibère et refuse cette proposition. Le conseil favorise le continuation de la location.

► **Délibération versement de la côte part de la géoroute du Jotty:**

Le coût total de la géoroute sur le site du Jotty s'élève à 21 740,68€. Cette somme se répartie comme suit:

Subvention	14 467,12€
Tva CCHC	3420,24€
Fonds concours	1808,39€
Auto-financement CCHC	2044,93€

Le conseil délibère et accepte de financer le fond de concours.

► **Demande de reconstruction à l'identique d'un garage suite à un incendie:**

Suite à un courrier de Mr Grobel Arnaud, le conseil autorise la reconstruction du garage sans modifications.

► **Permis de construire N°001 de Mr Sore Alain – Construction d'une terrasse:**

Le conseil donne un avis favorable à condition que les couleurs et les matériaux soient en harmonie avec le reste du chalet et que les distances avec les voisins soient respectées.

► **Prise de décision sur l'autorisation ou le refus de stationnement sur la voie communale dite du « Plan de la Chaux »:**

Suite à des problèmes de stationnement au « Plan de la Chaux » et à un désaccord entre les riverains au moment du déneigement, le conseil propose une rencontre entre les 4 personnes concernées afin d'aboutir à un accord et de régler ce conflit. Il est vrai que le nombre de véhicules en stationnement sur la voie publique ne permet pas d'effectuer un déneigement efficace. Si aucun accord n'est pas possible, un arrêté municipal interdisant le stationnement sera mis en place.

► **Passage d'une spéciale du rallye du Mont Blanc:**

Le conseil donne un avis favorable au passage d'une spéciale du « Rallye du Mont Blanc » le vendredi 4 septembre après-midi sur le parcours La Vernaz → Vailly (D22). La route sera barrée de 14h52 à 21h20 et les premiers véhicules passeront à 16h22. Le conseil envisage la fermeture de l'école pour cet après-midi.

► **Affaires diverses:**

La route entre le Jotty et Bioge (D902) va être fermée de fin mars à fin mai (travail de protection de la falaise du secteur du « Saix »). Afin de contenir la circulation routière engendrée dans le village, des aménagements vont être mis en place:

- passages piétons
- ralentisseurs
- lignes blanches
- barrières

Une demande de feux tricolores a été faite pour le traversée des enfants se rendant à la cantine.

La cyclo sportive se déroulera le 21 juin 2015.

Une convention hivernale a été mise en place entre la commune de La Vernaz et la commune de Féternes concernant le déneigement de Bioge. Le coût de l'intervention du

chasse-neige s'élève à 83€. De plus, la commune assure le déneigement du lotissement EDF à la demande.

Le conseil est informé que les containers mis à disposition des habitants du Gerdy (pas encore desservis par des containers semi-enterrés) ne sont pas remplis que de déchets ménagers. On y trouve du verre, du carton et du plastique...Une solution est recherchée afin de résoudre ce problème.

Prochain conseil municipal le vendredi 27 mars 2015.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h50.

Fait à La Vernaz, le 27 février 2015.

Jacqueline Garin
Maire de La Vernaz